

« Ne transigeons pas sur nos valeurs »

TERRORISME ET RADICALISATION Ce n'est pas le gouvernement, mais la menace terroriste qui sème la peur, défend Didier Reynders

ANALYSE

Une loyauté presque sans faille. Durable ?

Puisque le voilà aux Affaires étrangères (en principe) pour cinq ans, Didier Reynders a décidé de s'aménager un bureau au Palais d'Egmont, où défilent les dignitaires étrangers. A défaut du Berlaymont, où le bureau dévolu au commissaire belge a été réquisitionné par le CD&V, pour Marianne Thyssen. Quant au Seize, que personne ne pensait réservé au MR, il est occupé par Charles Michel. Didier Reynders a visiblement accusé le coup lorsqu'il a compris, durant une longue nuit de septembre, qu'il ne serait pas de l'équipe Junker. On imagine mieux encore sa déception de voir le poste de Premier ministre lui échapper une seconde fois au profit d'un rival : en 2012, c'est Elio Di Rupo qui lui avait barré la route. Cette fois, c'est « pire encore », c'est Charles Michel, qui l'avait déjà évincé de la présidence du MR, en 2010.

Le dépit était légitime ; il aurait pu, très vite, mettre à mal le leadership de Charles Michel ou la cohésion de la majorité. Car le vice-Premier MR est un redoutable animal politique qui a le verbe facile. Il fait partie de ces élus qui, d'une phrase bien ciselée, peuvent faire très mal. C'est dire si les premières sorties de Didier Reynders furent scrutées. Mais l'Ucclois a pris garde de ne pas mettre le feu aux poudres. Plutôt avare d'interviews, il n'a, jusqu'ici, pas manqué de loyauté. Ni à son chef, ni à l'équipe. Cet entretien n'échappe pas à la règle. Même sur Rudi Vervoort, la condamnation est ferme, mais il n'y a pas d'attaque violente. Quant au CD&V, maintes fois cible des attaques (parfois personnelles) du libéral, il s'en tire cette fois avec le bénéfice du doute. Didier Reynders aurait-il changé ? De l'avis unanime, le vice-Premier joue la partie intelligemment. Concentré sur sa mission aux Affaires étrangères, cultivant la paix des braves avec Charles Michel. Rares, toutefois, sont les libéraux (ou les autres) qui parieraient sur une trêve définitive.

J. KZ ET V.LA.

contrôle budgétaire

« Le moment de vérité pour la majorité »

En mars, un contrôle budgétaire difficile s'annonce. Le CD&V dit qu'on est à l'os, qu'il n'y a plus moyen de réduire les dépenses de l'Etat ?

C'est un très gros os : on en arrive à dire que l'Etat est à l'os, avec 50 % du produit intérieur brut qui se retrouve dans les dépenses publiques !

Dans la Sécu, on peut encore faire des économies ?

Oui, on en fait régulièrement. On a démarré la réforme des retraites, et elle va se poursuivre.

Vous mettez sur la table une réforme fiscale de 5 milliards ?

Si on n'est pas dans cet ordre de grandeur, qu'on ne fait qu'un ou deux milliards, on ne verra pas la différence. Quels sont les problèmes ? Les pièges à l'emploi. Ou le poids fiscal : on est pratiquement à 70 % de charges fiscales et parafiscales pour les salariés aux revenus moyens et supérieurs. Et puis, je souhaiterais avoir une formule où on raisonne davantage en net, plutôt qu'en avantages divers, comme la voiture, le GSM ou l'ordinateur. Dans certaines entreprises, quand on parle de promotion, on parle de changer de voiture, de passer d'une A4 à une A6.

Il y a un accord, entre partis de la majorité, pour une réforme d'une telle ampleur ?

On a dit un tax shift. On discutera de ça lors du contrôle budgétaire en mars. Mais j'ai déjà discuté avec plusieurs de mes collègues.

Il n'y a pas de veto ?

Je n'ai entendu aucun veto.

Le CD&V veut des mesures qui corrigent le sentiment d'injustice sociale.

J'ai toujours dit que, pour la spéculation, c'est-à-dire les opérations très rapides d'achat et de vente sur les marchés, on peut faire quelque chose. Ainsi que sur les transactions financières. On va commencer le débat lors du contrôle budgétaire et, s'il y a un tax shift, ce sera peut-être en même temps que le budget 2016. Par ailleurs, je souhaite que l'on s'en tienne à la trajectoire budgétaire, et je n'ai pas l'intention de compenser en quoi que ce soit un quelconque dérapage de l'entité 2 (NDLR : les entités fédérées et locales). Que chacun assume sa part !

Vous trouvez que le CD&V manque de collégialité ?

On verra ça au contrôle budgétaire, ce sera le moment de vérité. On verra si on est dans une majorité qui exécute correctement l'accord de gouvernement, ou pas.

Vous avez un doute que le CD&V reste dans la majorité ?

Non. Le doute intervient si un fait précis se produit. Mais je pars du principe que tous les partis du gouvernement veulent exécuter l'accord qu'ils ont conclu et veulent aller jusqu'au bout. ■

Propos recueillis par

J.Kz, V.La.